



# **POUR UNE PASTORALE DE LA VIE HUMAINE**

## **INTRODUCTION**

---

**GABRIELLA GAMBINO**

**SOUS-SECRÉTAIRE POUR LA FAMILLE ET LA VIE**

# DIGNITAS INFINITA

---

Une infinie dignité, inaliénablement fondée dans son être même, appartient à chaque personne humaine, en toutes circonstances et dans quelque état ou situation qu'elle se trouve. L'Église, à la lumière de la Révélation, réaffirme et confirme sans réserve cette dignité ontologique de la personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu et rachetée dans le Christ Jésus.

C'est de cette vérité qu'elle tire les raisons de son engagement envers les plus faibles, en insistant toujours sur « le primat de la personne humaine et la défense de sa dignité en toutes circonstances »

(n. 1)

Elle est intrinsèque à la personne et ne peut être perdue. (n. 15)

Elle vaut depuis le moment de sa conception jusqu'à sa mort naturelle. (n. 47)

# DIGNITÉ ET VIE

S'oppose à la dignité humaine tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, tout ce qui est offense à la dignité de l'homme (cf. DI, 34)

**CRISE DU SENSE MORAL**

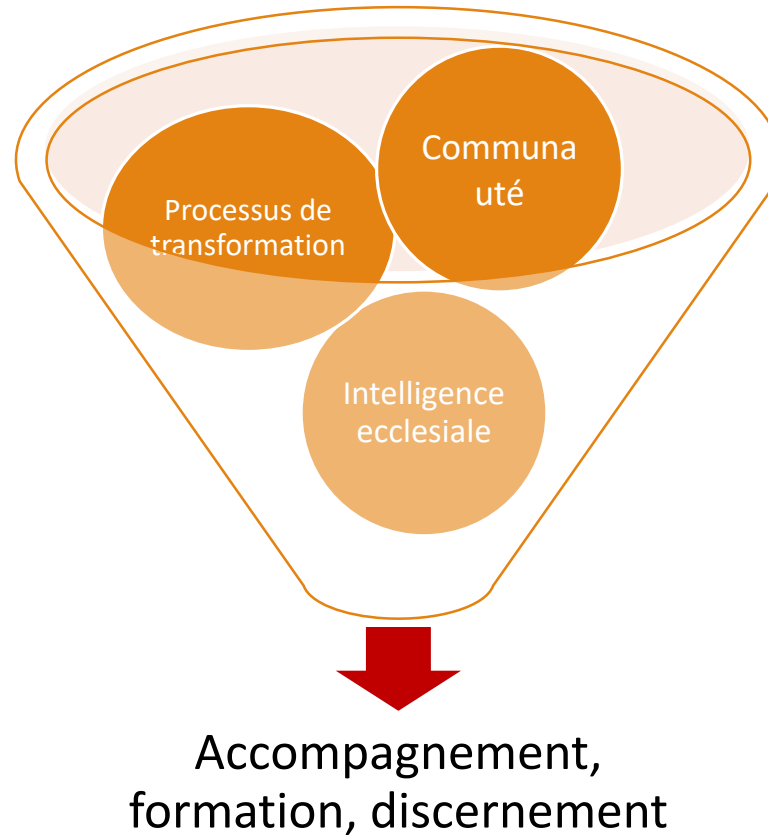
**CULTURE DU DÉCHET**

# Pastorale de la vie humaine structurée

---

- respect de la dignité, de l'intégrité et de la vie de tout être humain
- de la conception à la mort naturelle
- expression de l'engagement évangéliste et pédagogique de l'Église
- familles, communautés, paroisses et diocèses

# OBJECTIFS DE L'ACTION DE L'ÉGLISE



# Pastorale de la vie humaine

Mis en oeuvre du  
Family Global  
Compact

Engagement des  
laïcs

Corresponsabilité